uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

# DU COLLÈGE DE DROIT

**DOMAINE(S) :**
**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

FORMATION DIPLÔMANTE

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

PARTIELLEMENT À DISTANCE

Le Collège de droit de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'adresse aux étudiants de la faculté de droit désireux d'approfondir la formation reçue en licence pour se préparer aux enjeux d'avenir par une **approche fondamentale, historique et philosophique du droit**.

Parce que le juriste aspire à donner un sens aux règles juridiques et que le droit est bien davantage qu'une science ou une technique, il doit, lorsque cela lui est possible, cultiver un esprit de curiosité, approfondir sa culture et sa maîtrise de la langue du droit, et se confronter à l'éloquence et à l'argumentation juridique.

## Compétences développées

Cette formation, ouverte aux étudiants ayant déjà un bon niveau général, passe par :

» la mise en place d'un parcours d'excellence (collège 1, 2 et 3) à destination des étudiants qui souhaitent accéder à une connaissance approfondie du droit ;

» l'acquisition d'une solide culture dans les disciplines juridiques, des outils de compréhension et de réflexion sur les évolutions de nos sociétés ;

» une bonne maîtrise de la langue française, ainsi qu'une formation à l'éloquence et à la rhétorique.

Le Collège de droit donne lieu à des activités qui lui sont propres, à une formation complémentaire, à des rencontres avec des professionnels du droit ainsi qu'à la constitution d'un annuaire de ses membres.

La réussite de l’ensemble du parcours confère le diplôme universitaire.

**Points forts :**

- enrichir et approfondir sa culture et ses connaissances en droit
- valoriser son cursus grâce à une formation spécialisée diplômante préparée en même temps que la licence
- constituer un réseau de partenaires professionnels

## Conditions d'admission

L’inscription est réservée aux étudiants inscrits en licence générale suivant un cursus simple et non un double cursus.

**Ouvert de plein droit :**
- aux étudiants inscrits en 1re année de licence titulaires d’une mention Très bien au baccalauréat ;
- et/ou aux étudiants avec une moyenne de 13/20 et plus aux examens du 1er semestre (S1) de la licence, sous réserve du règlement des droits d’inscription.

**Ouvert sur dossier (et/ou entretien) :**
- aux étudiants inscrits en 1re année de licence avec une moyenne de 12/20 au 1er semestre (S1), sous réserve des places disponibles (50/60) et sous réserve du règlement des droits d’inscription.

## Inscription

Les demandes de candidature sont à adresser au Secrétariat du Collège de Droit,

- par mail à college-droit@uvsq.fr
- et/ou par voie postale à Gestion de scolarité, Collège de Droit, UVSQ, 3 rue de la division Leclerc, 78 280 Guyancourt.

Dossier d'inscription :
Dans tous les cas, chaque étudiant devra remettre, à la suite de la proclamation des résultats du premier semestre, un dossier complet composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation et C.V. ;
- Notes de baccalauréat, et le cas échéant la mention obtenue ;
- Résultats obtenus au premier semestre de licence.

Tarifs :
- Collège 1 : 115 €
- Collège 2 : 180 €
- Collège 3 : 310 €

Exonération pour les étudiants bénéficiant d’une bourse.

Règlement chaque année par chèque à l'ordre du Comptable de l'UVSQ.

## Adresses et coordonnées

**Direction :**
**Claire BOUGLÉ-LE ROUX**, Maître de conférences HDR en Histoire du Droit
claire.bougle@uvsq.fr
**Thibault BARBIEUX**, Maître de conférences en Histoire du Droit
thibault.barbieux2@uvsq.fr

**Administration du Collège :**
**Élodie GARRY et Charlotte THOMAS**
Gestionnaires de scolarité
Bureau : 213 et 218
college-droit@uvsq.fr

**Formation continue / Reprise d'études :**
**Françoise JENSSONNIE**
UVSQ - Faculté de Droit et Science Politique
3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt
01 39 25 53 29
Bureau : 352
francoise.jenssonnie@uvsq.fr